

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2024

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 2621)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 115

présenté par

Mme Taillé-Polian, Mme Pasquini, M. Raux, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy,
M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et
M. Thierry

ARTICLE 5

I. – À la première phrase de l’alinéa 2, après le mot :

« Médias »,

insérer les mots :

« , Radio France ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion aux alinéas 12 et 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l’écriture de conventions stratégiques pluriannuelles entre l’État et la société Radio France afin d’en garantir l’autonomie. Radio France est régulièrement menacée par des projets de réduction budgétaire. De plus, au sein de la holding puis de la société fusionnée France Médias, la spécificité du médium radiophonique et de la richesse culturelle que représentent les sept chaînes de Radio France risque d’être fortement amoindrie. Les quatre formations musicales de Radio France (l’orchestre national de France, l’orchestre philharmonique de Radio France, le chœur et la maîtrise de Radio France) sont les premières visées par les réductions budgétaires. Les deux orchestres sont régulièrement menacés de fusion, le chœur de Radio France, pourtant seul chœur polyphonique professionnel de France, est passé de 114 chanteurs et chanteuses en 2015 à 60 en 2022, soit une réduction de 48 % en quatre ans. Avec le projet Radio France 2022, qui prévoyait 60 millions d’euros d’économies, ce sont aussi des postes de techniciens et de personnels administratifs qui sont visés par ces plans de départs volontaires, menaçant le bon

fonctionnement des formations musicales. Afin de préserver la richesse de la création culturelle française et de son paysage radiophonique, et de développer les formations musicales au lieu d'en réduire constamment les effectifs, le groupe écologiste - Nupes demande l'établissement d'une convention stratégique pluriannuelle spécifique pour Radio France, visant à garantir ses financements.